



Châteauneuf-du-Rhône, le 01 décembre 2021.

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous prier d'assister à la réunion du Conseil Municipal le :

**Jeudi 09 décembre 2021 à 18h45\***

**Salle polyvalente du bas**

**(la présence du public est autorisée dans la limite maximale de 50 personnes)**

**\*(présence souhaitée à 18h30)**

Conformément aux instructions de la Direction Générale des Collectivités Territoriales, le passe sanitaire n'est pas exigé pour assister ou participer au conseil municipal mais le respect des gestes barrières est obligatoire (ex : port du masque, distanciation physique, mise à disposition de gel hydro-alcoolique...).

Tout membre de l'assemblée peut être porteur de 2 pouvoirs.

**Ordre du jour :**

- 1. Convention cadre pluriannuelle pour le dispositif « Centres-Villes et Villages » à conclure avec le Département de la Drôme et la Communauté d'Agglomération « Montélimar Agglomération »**
- 2. Convention d'accompagnement à la maîtrise d'ouvrage pour le projet de réhabilitation de l'école maternelle et d'extention de la cantine à conclure avec le CAUE**
- 3. Convention de délégation à la commune de la compétence « Eau potable » à conclure avec la Communauté d'Agglomération « Montélimar Agglomération »**
- 4. Approbation du projet d'effacement et de fiabilisation des réseaux électriques de l'entrée Nord de la RD 73 à partir du poste plein soleil tranche II**
- 5. Approbation du projet d'effacement et de fiabilisation des réseaux électriques de l'entrée Nord de la RD 73 tranches I et II dissimulation des réseaux téléphoniques**

6. **Approbation du projet d'effacement et de fiabilisation des réseaux électriques chemin de Champblanc dissimulation des réseaux téléphoniques**
7. **Convention de superposition d'affectation pour le chemin du bac à traile à conclure avec la CNR**
8. **Convention de superposition d'affectation pour le terrain du stade de foot à conclure avec la CNR**
9. **Convention de mise à disposition de lacs communaux pour le projet de parc photovoltaïque flottant à conclure avec la CN'AIR**
10. **Rétrocession à la commune des parties communes du lotissement Les Buis dans le cadre du PAE**
11. **Servitude de passage au profit de la parcelle ZP 17 chemin de Courbon**
12. **Création d'emplois permanents**
13. **Mise à jour du tableau des effectifs**
14. **Modification du régime indemnitaire lié aux fonctions, à l'expertise et à l'expérience professionnelle**
15. **Mise en place des indemnités horaires pour travaux supplémentaires**
16. **Convention unique en santé et sécurité au travail à conclure avec le CDG 26**
17. **Instauration du compte épargne temps**
18. **Autorisation pour l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses de la section d'investissement du budget communal avant le vote du budget primitif de l'année 2022**
19. **Autorisation pour l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses de la section d'investissement du budget annexe « Service de l'eau » avant le vote du budget primitif de l'année 2022**

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

**Le Maire,  
Marielle FIGUET**

